# lutte ouvrière

HEBDOMADAIRE PARAIT LE MARDI N° 208 — SEMAINE DU 22 AU 28 AOUT 1972 PRIX : 2 F

# Maroc : le règne des assassins

# En guise de Revue de Presse

## Lutte Ouvrière jugée par L'Humanité Rouge

*L'Humanité Rouge* a récemment publié une petite brochure *« Face au gauchisme moderne »* (1) — où elle passe par les armes... de la critique tous les courants gauchistes, et plus particulièrement celui qui se réclame du trotskysme.

La presse gauchiste étant en vacances, et notre rubrique humoristique étant des plus maigres cette semaine, nous avons estimé qu'il était exceptionnellement possible de suppléer à l'une et à l'autre en reproduisant certains extraits de cette brochure.

Après avoir noté que notre hebdomadaire était *« présenté et conçu semble-t-il, par des professionnels du journalisme pour coller systématiquement à la réalité »* *« l'Humanité Rouge »* examine nos positions politiques : nos camarades seront ainsi étonnés d'apprendre que *« par exemple, lors du dernier référendum sur l'Europe,* Lutte Ouvrière *a fait campagne pour le NON »* et qu'elle *« apporte son soutien au « programme commun » du P«C»F et du PS au nom de l'Union de la Gauche ».*

En ce qui concerne le travail dans les entreprises et l'activité au sein des syndicats... » *son entrisme vise seulement à conquérir les directions des syndicats et autres organismes de direction. Aussi s'incline-t-elle facilement devant les positions des dirigeants confédéraux et fédéraux ».*

Avec cela, comment voulez-vous prendre des positions réellement internationalistes ! C'est ainsi qu'au début de la guerre d'Algérie, nos « aïeux » *« apportèrent un soutien actif à Messali Hadj et au « Mouvement Nationaliste Algérien » (MNA) qui se révéla bientôt comme entièrement noyauté par la police française. Des personnalités en vue aujourd'hui agirent dans le même sens, aux côtés des trotskystes et sous leur initiative. Preuve à l'appui, nous visons là, par exemple, Léo Hamon. Il n'est pas étonnant qu'aujourd'hui* Lutte Ouvrière *s'avère hostile aux peuples arabes, en accordant son soutien à l'Etat fantoche, colonialiste et raciste, d'Israël. »*

Et en guise de conclusion de son « analyse » de *Lutte Ouvrière, l'Humanité Rouge* écrit :

*« L'idéologie de* Lutte Ouvrière *est principalement marquée par sa démagogie ouvriériste caractéristique de la petite-bourgeoisie.*

*L'opportunisme de droite constitue l'aspect principal de sa ligne politique qui soutient objectivement celui des dirigeants révisionnistes du P«C»F. »*

... Si nous osions, nous demanderions volontiers à *l'Humanité Rouge* un petit service : qu'elle envoie sa brochure aux dirigeants CGT du Syndicat du Livre. Peut-être, eu égard aux services rendus, obtiendrons-nous ainsi la levée de la censure contre notre journal.

(1) « **Face au gauchisme moderne** », supplément à **l'Humanité Rouge** n° 155, 3 F.

# Courrier des lecteurs

### Dans le Rhône : la police à l'œuvre

**J'attire votre attention sur des faits survenus le 14 juillet. Je dois d'abord me situer : militant révolutionnaire, je suis à ce titre habitué à des démêlés avec la police. En revanche je n'ai jamais été ni arrêté, ni inquiété, ni condamné dans aucune autre affaire policière.**

**Le 14 juillet à 10 heures, huit policiers conduits par le commissaire Franquet se présentent à mon domicile. Ils prétendent être en droit de perquisitionner, au nom d'une dénonciation — dont ils refusent de me prouver la réalité — et d'une commission rogatoire délivrée le 28 mai 1972 par le juge d'instruction Martin dans l'affaire Mahler et Delatte, affaire de fausse monnaie.**

**Le mandat de perquisition délivré à cette occasion est un mandat en** blanc, **autorisant la police à perquisitionner en tout lieu dans le cadre de cette affaire.**

**Je certifie n'avoir rien à voir avec cette affaire et défie la police de fournir le moindre indice justifiant cette perquisition.**

**Bien entendu la police ne trouve pas de fausse monnaie, mais cherche en revanche délibérément des documents politiques en ma possession, qu'elle saisit (textes, manuscrits, enregistrements, courrier).**

**Je suis alors emmené, gardé à vue et isolé durant 24 heures. Les policiers me contraignent en outre à me rendre aux services anthropométriques. Ils prétendent le flagrant délit, seul cas dans lequel cette mesure ne nécessite pas le consentement de l'intéressé. Innovation juridique, le flagrant délit n'étant pas applicable en matière politique.**

**Je considère ces faits comme extrêmement graves. J'ignorais bien entendu jusqu'à l'existence de l'affaire Mahler-Delatte. Cette histoire est montée de toutes pièces et a pour seul but de permettre d'utiliser contre moi le mandat de perquisition** « en blanc » **délivré dans cette affaire. En fait, cela revient à une** perquisition sans mandat.

**Tous les démocrates doivent se pencher sur ces faits et réaliser leur signification. Cette affaire dépasse mon cas personnel ; n'importe qui peut être demain victime d'une machination semblable.**

**Que penser de l'existence de tels mandats qui laissent la décision d'une perquisition à la discrétion de la police ? Que penser des policiers qui utilisent arbitrairement un tel mandat à des fins politiques à l'insu du juge d'instruction ?**

**Après l'entrée en vigueur de la législation spéciale sur la drogue, et les campagnes d'une certaine presse amalgamant volontiers drogués, révoltés, gauchistes, de nombreuses personnes avaient exprimé leurs craintes sur l'utilisation qui ne manquerait pas d'en être faite. La perquisition du 14 juillet peut déjà montrer combien ces craintes sont fondées et permet d'imaginer avec inquiétude dans quelle voie s'engage ainsi la police.**

**La limitation des pouvoirs de la police en matière de perquisition est une caractéristique d'un régime démocratique ; elle est un des éléments qui distingue une démocratie bourgeoise d'un système fasciste.**

**La pratique utilisée ici, qui tourne totalement la législation sur les perquisitions, constitue une violation caractérisée des libertés publiques. Elle revient à soumettre ceux qui sont en désaccord avec le pouvoir actuel à un arbitraire policier complet.**

**Francheville, le 22 juillet 1972.**

D.C.

Les policiers de la région lyonnaise doivent bien justifier de leur emploi du temps : on ne peut à la fois surveiller les militants révolutionnaires et lutter contre les gros bonnets du proxénétisme !

### A propos de l'environnement

**Camarades,**

**Dans** L.O. **numéro 199, est paru un article sur** « La bourgeoisie, l'environnement et la croissance » **dans lequel, à mon avis, se trouve une erreur.**

**Il est dit qu'il est parfaitement possible de remplacer les pesticides, produits chimiques anti-parasitaires qui finissent par empoisonner la nature, par des moyens biologiques qui sont à la fois plus coûteux pour l'utilisateur et moins rentables pour le fabricant.**

**Or, justement, cela n'est pas possible. Les pesticides sont nés de la culture intensive, qui a permis de passer à une production alimentaire décuplée.**

**L'intensification des cultures amena deux changements importants : d'une part, une bonne partie des travaux, qui se faisaient à la main, dut être mécanisée ou remplacée par des moyens chimiques. Ainsi, il est impensable d'utiliser aujourd'hui la pioche — moyen non polluant ! — pour désherber les céréales ; cela se fait par un désherbant chimique. D'autre part, la culture intensive signifie l'implantation d'une quantité énorme, anormale, de pieds de la même plante sur une surface donnée.**

**Et cela constitue un terrain extrêmement favorable au développement des parasites de cette plante. Pour prendre un exemple grossier, il n'y a jamais autant de moineaux que sur un champ de blé mûr.**

**Et, pour lutter contre ces parasites, il est impossible de recourir à des moyens naturels, la pioche pour désherber ou les rapaces contre les moineaux ; cela signifierait un retour à la culture extensive et donc un immense pas en arrière.**

**Quand il s'agit de guérir un homme l'idée ne viendrait à personne, sauf à Mességué, de se contenter de plantes médicinales. On utilise des produits chimiques. Mais les laboratoires pharmaceutiques sont contraints par la loi d'expérimenter leurs produits sous toutes leurs coutures. Cela est très long et surtout coûteux ; c'est la raison pour laquelle ces recherches ne sont pas entreprises pour les produits chimiques destinés à l'agriculture. Et la cause de la pollution n'est pas l'emploi des produits chimiques mais leur emploi incontrôlé.**

**C'est ainsi que, dès le lancement du D.D.T., il était évident que celui-ci serait aussi dangereux aux espèces utiles qu'aux espèces nuisibles. Mais les patrons n'ont cure de ces considérations quand il s'agit de faire monter leur profit.**

**Pour obtenir une agriculture non polluante, il est inévitable d'utiliser les produits chimiques ; mais il est aussi nécessaire de s'assurer qu'ils n'agissent que sur l'espèce à détruire. Les ennemis naturels ainsi épargnés, pourront être utilisés dans la lutte anti-parasitaire. Il sera même possible d'aller plus loin, en élevant ces espèces utiles (comme les coccinelles) en laboratoire et en les répandant ensuite dans les cultures.**

**Cette lutte « intégrée » permettra alors de réduire l'utilisation des produits chimiques, désormais non polluants, pour diminuer le prix de revient ; cependant, elle ne pourra dépasser certaines limites : par exemple, faire proliférer les rapaces pour détruire les moineaux serait dangereux !**

**Mais, de toutes façons, pour atteindre le but recherché, supprimer la pollution, il faut passer par la maîtrise des produits chimiques et non par leur abandon ; mais cela risque bien de ne demander pas moins qu'une révolution !**

T.A.


Responsable de la publication : Michel RODINSON

Composition : L.I.T.O. Département Presse Offset 4, rue du Bouloi

Impression : Roto technic Offset Aubervilliers

Adressez toute correspondance à

**LUTTE OUVRIERE**
**B.P. 152-06**
**75 263**
**PARIS CEDEX 06**

**TARIF DES ABONNEMENTS**

**Ordinaires**

| | 6 MOIS | 1 AN |
|---|---|---|
| France | 30 F | 50 F |
| Etranger | 40 F | 65 F |
| Etranger avion | 60 F | 120 F |

**Sous pli fermé**

| | | |
|---|---|---|
| France | 70 F | 130 F |
| Etranger | 80 F | 150 F |
| Etranger avion | de 200 F à 340 F suivant pays | de 390 F à 650 F |

Tous les versements de fonds, abonnements et soutiens divers doivent être faits au :

**C.C.P. RODINSON**
**PARIS-6851-10**

*Éditorial*

# Maroc : le règne des assassins

(Ph. U.P.I.)

**APRES la conférence de presse au cours de laquelle le ministre marocain de l'intérieur, le Dr Benhima, a affirmé que le général Oufkir était l'instigateur de la dernière tentative d'assassinat du roi Hassan II, comme il avait été celui du putsch manqué de Skhirat, et que sa mort était due à un « suicide de félonie », et non à un « suicide de fidélité », beaucoup d'observateurs se sont gravement interrogés sur les raisons qui auraient pu amener un officier présenté jusque-là comme le féal d'entre les féaux, à conspirer contre la vie de son roi.**

**Ce qui s'est passé la semaine dernière au Maroc, aussi mélodramatique que paraisse le scénario, n'est pourtant pas, quant au fond, original. Le royaume chérifien n'est certes pas le premier Etat où l'armée essaye de s'emparer du pouvoir pour son propre compte, et il ne sera pas non plus le dernier.**

**En dépit du fait qu'il tolère plus ou moins l'existence de partis d'opposition, le régime de Hassan II est une dictature, incapable de satisfaire les besoins les plus élémentaires des masses populaires, incapable même de transformer les structures semi-féodales du pays, dépourvu de toute base sociale large, et ne s'appuyant que sur son appareil de répression militaro-policier. Cette situation n'a malheureusement rien d'exceptionnel, puisque c'est au contraire le cas de la quasi-totalité des pays sous-développés.**

**Et comme dans tous les pays de dictature où l'armée est le principal soutien du régime, l'armée marocaine, ou du moins une partie du corps des officiers, aspire à cesser d'être un instrument du pouvoir pour devenir le pouvoir lui-même. Ce n'est pas un processus nouveau, c'est celui-là même que Marx avait analysé dans « Le 18 brumaire de Louis Bonaparte ».**

**Et ce n'est pas seulement la soif du pouvoir qui pousse les officiers marocains dans ce sens. C'est aussi la volonté de se garantir contre toute possibilité de changement de politique. Depuis l'indépendance, l'armée a accompli toutes les basses besognes de répression du régime. Elle en supporte la responsabilité, et elle ne peut accepter la possibilité d'être désavouée un jour par le régime qu'elle a servi, si celui-ci estime qu'une nouvelle politique est devenue nécessaire.**

**En 1965, en faisant enlever et vraisemblablement exécuter Ben Barka, Oufkir et son entourage avaient rendu impossible pour un temps toute ouverture du régime vers l'opposition. Mais à terme, ils n'avaient pas supprimé ce risque, et ils ne pouvaient le supprimer qu'en s'en prenant au pouvoir royal, qu'en tentant d'évincer Hassan II pour assumer eux-mêmes tous les pouvoirs.**

**Nous ne savons certes que bien peu de choses sur les événements qui viennent de se dérouler au Maroc. Comme lors du putsch de Skhirat, Oufkir était peut-être le principal responsable du mitraillage de l'avion du roi, ou il avait peut-être simplement laissé faire. Il s'est peut-être vraiment suicidé, ou on l'y a aidé, ce qui est bien plus vraisemblable. Mais la signification de ces événements n'en est pas moins parfaitement claire : ils constituent un nouvel épisode de la lutte engagée pour savoir qui, du sabre ou du sceptre, doit occuper le trône marocain.**

**Oufkir éliminé, le problème n'est d'ailleurs pas résolu pour autant. Chaque nouvelle purge au sein de l'armée ne peut qu'augmenter le mécontentement de celle-ci, que la rendre finalement un peu moins sûre pour le roi. Et la marge de manœuvre dont dispose le régime pour se donner une base populaire par une politique plus « libérale » est extrêmement faible étant donné ce qu'il est et ce qu'est le Maroc d'aujourd'hui ; une telle politique ne pouvant au mieux que reculer les échéances.**

**Hassan II vient de prendre personnellement le commandement de l'armée marocaine, supprimant le poste qui avait été jusque-là celui qu'occupait Oufkir. Mais le roi du Maroc ne saurait être l'armée à lui tout seul. Il lui faudra s'appuyer sur d'autres militaires. Et le fait que l'un des témoins qui aient aussi opportunément assisté au prétendu suicide de Oufkir ait été le colonel Dlimi, ancien bras droit de celui-ci à l'époque de l'affaire Ben Barka, montre assez que c'est le même type de personnel politique, et les mêmes méthodes, qui restent en place à Rabat.**

**En dépit de la « baraka » qui l'a suivi de Skhirat à Kenitra, et de l'élimination d'une partie des officiers qui voulaient sa disparition, Hassan II pourrait bien connaître, un jour prochain, le sort d'un Ben Bella, d'un Farouk ou d'un Fayçal, le sort de tous ces chefs d'Etat renversés par l'armée pour s'être trop appuyés sur elle.**

# sommaire


## EN FRANCE

### ● Leur nouvelle société

**Page 9 :**

— Le licenciement de Madeleine Szczodrowski.

**Page 12 :**

— L'affaire des « clandés » lyonnais : un régime « protecteur » et « respectueux ».

### ● Dans les entreprises

**Page 4 :**

— Ce que cache le sourire Viniprix.

**Page 9 :**

— Rhodiaceta (Lyon-Vaise) : des intérimaires en grève.

**Page 10 :**

— La petite terreur du Vanoprix

— Danzas : directives générales aux conducteurs.

— Hôpital de Bourges : tout manque... mais l'administration s'en soucie guère.

## DANS LE MONDE

**MAROC**

**Page 5 :**

— Oufkir : portrait d'un assassin.

**ALGERIE**

**Page 5 :**

— Boumédienne « solidaire » des noirs américains.

**TUNISIE**

**Pages 6-7 :**

— Après 16 ans d'indépendance, bilan du « socialisme destourien ».

**GRANDE-BRETAGNE**

**Page 8 :**

— L'épreuve de force reste ouverte malgré les efforts des syndicats en vue de la reprise du travail.

**VIETNAM**

**Page 8 :**

— Négociations secrètes, bombardements ouverts.

**CHILI**

**Page 8 :**

— Quand les réfugiés politiques embarrassent le « socialiste » Allende.

## DIVERS

**Page 4 :**

— En bref.

**LIVRES**

**Page 11 :**

— La CFDT des militants de M. Schiffres.

# en bref... en bref... en bref...

## Une ardoise qu'il va falloir faire payer

Le train de hausses qui a démarré en juillet vient de s'enrichir d'un nouveau wagon : le pain vient d'augmenter.

Lors de la dernière hausse du pain, on nous avait patiemment et non moins malhonnêtement expliqué que l'augmentation des charges sociales contraignait les boulangers à faire payer plus cher leur marchandise. Aujourd'hui, les explications ne manquent pas non plus. Le prix du kilo de farine augmente de 4 centimes et la baguette de 350 g... de 5 centimes !

L'augmentation du coût de la vie devient considérable et la situation est d'autant plus alarmante que les hausses touchent les besoins quotidiens les plus élémentaires de la population : pain, viande, loyers, électricité, gaz... et on reparle d'une prochaine hausse des tarifs des transports.

Quelles que soient les explications malhonnêtes données par le gouvernement, quels que soient les discours hypocrites de Giscard qui s'alarme devant la hausse des prix de 6 % alors qu'elle est proche de 20 %, pour les dépenses courantes, une chose est certaine : en réalité, cette nouvelle majoration du prix du pain fait partie du « plan social » du gouvernement, mis prudemment en place pendant les vacances, en espérant qu'il passerait inaperçu des travailleurs en congés.

Mais, messieurs du gouvernement, si vous, vous prenez des vacances toute l'année, les travailleurs, eux, n'ont qu'un mois de congés et... après l'été, c'est la rentrée de l'automne !

L'heure des comptes et des bilans.

## Opérations sauvetages sur mesure

(Ph. U.P.I.)

Deux cents familles sont actuellement sinistrées dans la Meuse à la suite des trombes d'eau qui inondèrent subitement une trentaine de communes près de Bar-le-Duc. Des petits exploitants, des commerçants, des vieux se retrouvent complètement ruinés, la rivière ayant dévasté maisons, meubles et cultures.

Qu'a-t-on prévu pour leur venir en aide ? Rien, ou si peu : quelques vêtements propres et une souscription auprès de la population locale.

A Cesson-la-Forêt, un promoteur indélicat ne peut plus honorer ses promesses et provoque une faillite spectaculaire dans les nouvelles constructions de Melun-Sénart. Que prévoit-on pour le sortir de là ? Des prêts spéciaux du Crédit Foncier.

Comme dit le dicton : « On ne prête qu'aux riches ».

## Cesson-la-Forêt :

## Des promoteurs en difficulté demandent l'aide de l'Etat

Encore une opération immobilière qui risque fort de faire parler d'elle.

Les chantiers de construction d'une des plus importantes opérations immobilières dans le périmètre de la ville nouvelle de Melun-Sénart, à Cesson-la-Forêt, sont arrêtés.

L'affaire, lancée à grands coups de publicité, n'a pas remporté le succès escompté : 250 logements seulement, sur les 1.500 projetés, ont été vendus. La société, devant un déficit de 12 millions, a cessé les travaux.

L'argent ne rentre pas ? Les affaires marchent mal ? Qu'à cela ne tienne ! On fait appel à l'Etat... quand on est promoteur.

Des contacts ont donc été pris avec les milieux autorisés. Les responsables de l'opération ont fait état de l'importance des dépenses d'infrastructure, supérieures à celles attendues, paraît-il. A croire que ces messieurs sont incapables d'établir des prévisions. Et, dernier jalon de l'opération, un dossier va être déposé demandant des prêts du Crédit Foncier, des subventions...

Pour lancer des souscriptions, jongler avec les millions, courir après des bénéfices colossaux, tous ces promoteurs sont très forts. Mais à la moindre anicroche, dès que cela marche moins bien, on arrête tout et on fait appel à l'Etat. Pour ces messieurs, l'argent des contribuables est fait pour combler leurs déficits.

Il est vrai que du côté du gouvernement ils sont certains de trouver une oreille compréhensive. Les subventions, ouvertes ou déguisées, aux grosses entreprises en difficulté sont monnaie courante. Quant aux salariés, auxquels on soutire de l'argent à longueur d'année, ils peuvent bien avoir le portefeuille plat ! Ce n'est pas le gouvernement qui se souciera de leurs difficultés.

## Une police qui n'est pas au-dessus de tout soupçon

A Argentan (Orne), un moniteur d'auto-école de 29 ans est mort le 4 août au commissariat de police. Une information a été ouverte. Bien entendu, le commissariat a démenti qu'il ait été frappé par des policiers.

Il est bien possible que les policiers ne soient pour rien dans cette mort. Mais comment pourrait-on faire confiance aux déclarations de la police. Tout le monde sait que dans de nombreux cas — la lecture des « dossiers noirs de la police française » de Denis Langlois est instructive à ce sujet — elle a nié farouchement, contre l'évidence, être pour quelque chose dans la mort de certains détenus.

C'est bien la pire accusation contre cette police que lorsque quelqu'un meurt dans ses locaux on doive se demander si ce n'est pas par suite des coups de ses hommes !


POUR PAYER

lutte ouvrière

moins de 1 F le numéro et soutenir son effort.

Abonnement 1 an : 50 F.

ABONNE-TOI !


# Ce que cache le sourire Viniprix

A la radio, on peut entendre quotidiennement la publicité Viniprix, dont le personnel est en vacances, mais dont les magasins resteront ouverts tout l'été, sur le « sourire des étudiants », qui seront là pour accueillir la clientèle...

Si ce sourire existe, il doit être bien crispé.

Avant d'avoir l'honneur d'aller se faire exploiter dans un magasin libre-service Viniprix, une employée caissière doit d'abord faire un stage de formation à *« l'école des caissières »* de Viniprix. Là, elle passe huit jours très agréable à apprendre par cœur les prix de tous les produits — il y en a environ 600 ! — vendus dans cette entreprise. Une fois cet apprentissage abrutissant achevé, la caissière est considérée comme « formée ». Elle sera toute la journée debout, car à la caisse on n'a pas droit à un tabouret. Officiellement, la caissière fait 44 heures par semaine : de 8 h 1/4 à 19 h 30 avec une coupure de 12 h 30 à 16 h. Quand on pense que certains ont près d'une heure de trajet pour rentrer chez eux, on voit qu'il n'est guère facile d'utiliser cette coupure. On travaille le dimanche matin, ce qui ne laisse que le lundi de repos hebdomadaire. Mais, pour la direction, on serait mal venu de se plaindre car *« Viniprix est le magasin qui ouvre le moins longtemps »*... De quoi se plaint-on en effet ? De la paie, entre autres choses, car, pour 44 heures et parfois plus d'un travail pénible, une caissière ne touche que 1 008 F mensuels pour débuter. Au bout de trois mois, elle atteint 1 030 F... le salaire maximum de toute sa carrière sans aucune possibilité d'avancement. A cette misère, s'ajoute 30 F de prise de caisse qu'on touche rarement, car c'est sur cette somme que sont prélevées les différences lorsqu'il manque de l'argent dans la caisse. Or, en un mois, ce ne sont pas les occasions qui manquent pour rendre, même une seule fois, 50 F de trop à un client. La direction récupère d'une main ce qu'elle a donné de l'autre... Comme on pourrait ne pas se sentir très concernés par *« la bonne marche de l'entreprise »*, il existe une forme maison *« d'intéressement »* : 10 F de prime à qui attrape un voleur ! Mais, comme malgré tout la confiance à des limites qui, pour la direction, sont très vites atteintes, les caissières sont obligées de porter des blouses sans poches. Inversement, si une caissière a trop d'argent dans sa caisse le soir, cela ne lui est pas compté en compensation : c'est le patron qui empoche purement et simplement. Et par dessus le marché, la caissière sera soupçonnée d'avoir escroqué un client sans avoir eu le temps de cacher l'argent. A cela s'ajoutent les flics maison déguisés en clients, le travail de manutention et les heures supplémentaires non payées...

*Correspondant L.O.*

# Oufkir :

# portrait d'un assassin

**LA presse française a eu décidément bien du mal à admettre l'hypothèse de la trahison d'Oufkir. Avant que Rabat ait arrêté sa version officielle, tous les plumitifs de la presse écrite et parlée ont tenu, après les réserves d'usage, à célébrer ce soldat d'élite, qui** « n'aurait pas survécu à l'humiliation qu'il ressentait, ayant reçu la charge de rétablir la santé morale de l'armée... et qui ne pouvait accepter d'assumer une nouvelle fois son rôle d'exécuteur de ses compagnons d'armes (Le Figaro) **et se sont demandé si le général Oufkir était** « un héros de la fidélité ou un soldat perdu » **comme Franceschini dans** Le Monde. **Maintenant ils tirent argument de l'invraisemblance de l'hypothèse du suicide pour laisser clairement entendre que Hassan II a fait de Oufkir le bouc émissaire, l'homme chargé de tous les péchés de sa politique, et certains en concluent allègrement que la mort d'Oufkir arrange le souverain parce qu'elle va le dispenser de mener une autre politique plus libérale par exemple. C'est tout juste si on ne présente pas Oufkir comme un libéral ou du moins comme partisan d'une plus grande démocratisation du régime, bref comme un homme de gauche qui aurait été sacrifié sur l'autel de la monarchie absolue. C'est quand même un comble !**

*Oufkir en compagnie de Dlimi et d'Hassan II.* (Ph. U.P.I.)

**Car, enfin, quelle que soit l'utilisation politique que Hassan II, ce despote, fera de l'exécution de son ministre de l'Intérieur, il faut une bonne dose d'hypocrisie ou peut-être tout simplement de souplesse d'échine pour voir dans Oufkir autre chose qu'un sinistre tortionnaire, ambitieux, habile à tuer et à terroriser et probablement l'un des hommes les plus haïs du peuple marocain.**

**Cette indulgence pour le moins suspecte de la presse bien pensante s'explique certainement par les liens qui ont toujours uni Oufkir et certains milieux politiques et militaires français. Non pas seulement parce que Oufkir fut un homme de commando de l'armée française pendant la guerre avant de devenir un « héros d'Indochine ». — ce valet de plume du** Monde, **déjà cité, écrivait sans rire le 18 août :** « Toute sa vie il **(Oufkir)** restera un officier français, fier de la grande fraternité du mess et marqué par l'esprit « ancien d'Indo » — **mais plus simplement parce que Oufkir était lié aux services secrets français. Il l'était à tel point qu'il put en 1965 utiliser l'aide à la fois de la police et de barbouzes français pour réaliser l'enlèvement, en plein Paris, du leader de l'opposition libérale marocaine, Ben Barka, puis son assassinat. A l'occasion du procès de cette sinistre affaire où deux sous-fifres de la police française écopèrent pour tous, les rapports d'Oufkir et de ses hommes de mains avec les milieux très spéciaux du renseignement français ont été sinon mis en lumière (le juge Sableyrolles qui instruisit l'affaire est, nous a-t-on précisé depuis, l'homme des affaires délicates) du moins à ce point sous-entendus qu'il fallait avoir les oreilles d'une justice et d'une presse aux ordres pour ne pas en tenir compte.**

**Enfin, Oufkir, rappelons-le, a été mis en place auprès de la monarchie marocaine par la France et plus précisément par le général Boyer de Latour, il était non seulement l'homme de l'armée française au Maroc mais plus vraisemblablement l'homme des services secrets français au Maroc. En 1965, il ne fit qu'utiliser cette fonction et la solidarité qu'elle impliquait avec une partie de l'appareil d'Etat français à son propre avantage.**

**Pour parfaire le personnage, rappelons qu'en 1958, chargé de réprimer la révolte du Rif, il donne l'exemple en tranchant lui-même la gorge d'un insurgé. En 1965, quand les ouvriers et les étudiants de Casablanca descendent dans la rue, il met encore la main à la pâte et, de son hélicoptère, mitraille lui-même la foule des manifestants. C'est au titre de ministre de l'Intérieur, c'est-à-dire chef de la Sûreté, qu'Oufkir fut chargé de l'élimination systématique de toute opposition politique et de la répression anti-ouvrière au Maroc. Ses victimes ne se comptent plus. L'assassinat de Ben Barka entre dans cette perspective, c'est pour empêcher une problématique ouverture de la monarchie chérifienne avec l'opposition dont Ben Barka était le dirigeant, que par-dessus la volonté du roi et de De Gaulle, il procéda à son exécution. Il fut alors officiellement couvert par Hassan II, comme après Skhirat d'ailleurs, car le roi avait besoin de lui pour continuer à gouverner en despote absolu sur un peuple maintenu dans la misère et l'oppression.**

**Pour avoir raté son coup, il vient d'être abattu sans autre forme de procès. Tout ce qu'on peut regretter c'est qu'il ne l'ait pas été par les masses populaires marocaines, mais dans le cadre de la lutte anachronique d'un souverain tyrannique pour sa propre survie.**

Colette BERNARD.

# *Du droit d'asile politique*

**Gibraltar**

## Business is business

A LONDRES, le gouvernement de Sa Majesté n'a pas hésité longtemps avant de livrer aux autorités marocaines, c'est-à-dire très probablement à la torture et à la mort, les deux officiers marocains qui s'étaient réfugiés à Gibraltar et avaient demandé l'asile politique. En moins de 24 heures, et bien qu'il n'existe pas même un traité d'extradition entre les deux pays, l'Angleterre a cédé aux demandes du Maroc.

L'affaire a fait un certain bruit en Angleterre où la totalité de la presse prend à partie le gouvernement et lui reproche d'avoir tourné le dos et trahi les grandes traditions d'hospitalité de l'Angleterre. Les travaillistes s'associent naturellement à ces protestations, mais non sans équivoque, puisque leur porte-parole a déclaré que les deux hommes auraient dû *« pour le moins être transférés en Grande-Bretagne afin que toutes les questions légales et diplomatiques posées par leur sort soient examinées »*. Une manière voilée de manifester sa compréhension pour le gouvernement, mais de lui reprocher la rapidité de sa décision et sa maladresse.

Il reste que les conservateurs ont du s'expliquer. Ils l'ont fait, une fois n'est pas coutume, sans détour : *« Gibraltar est une petite île et il n'est pas possible de considérer favorablement de telles demandes, surtout lorsqu'on tient compte du grand nombre de marocains qui viennent travailler à Gibraltar »*.

En effet, depuis le blocus de Gibraltar par les autorités espagnoles, l'enclave britannique ne reçoit son ravitaillement que du Maroc, et c'est une main-d'œuvre marocaine qui a remplacé, pour effectuer les tâches les plus ingrates et les plus vitales, les quelques 2 000 ouvriers espagnols qui travaillaient sur le « rocher » jusqu'au blocus.

Voilà pourquoi Gibraltar a livré les deux marocains à leurs bourreaux.

Business is business ! Et dans ce monde, tout sert de monnaie d'échange. Y compris les grands principes.

*F. DELAIN.*

**Algérie**

## Boumédienne "solidaire" des noirs américains

*RIEN ne va plus entre le gouvernement Boumédienne et les représentants des Black Panthers réfugiés à Alger. Après avoir fait grise mine à des « pirates de l'air » afro-américains, et restitué la rançon qu'ils avaient obtenu aux autorités américaines, le gouvernement algérien a considérablement réduit les possibilités de déplacement des militants des Panthères Noires sur le sol algérien, à tel point qu'une conférence de presse organisée par ces derniers a été purement et simplement interdite.*

*Ce qui n'a évidemment pas empêché le gouvernement algérien de diffuser au même moment un communiqué de solidarité avec le peuple afro-américain !*

*Voilà qui montre une fois de plus en quoi consiste l'anti-impérialisme des gouvernements à la Boumédienne. Après avoir longtemps monté en épingle, à seule fin de soigner son image de marque dans le tiers monde et auprès de son propre peuple, le fait qu'il donnait asile aux militants noirs américains en exil, le gouvernement algérien vient de montrer qu'il pouvait tout aussi facilement sacrifier ceux-ci, si cela lui permettait d'améliorer ses relations avec l'impérialisme américain.*

*Entre le nationalisme et l'internationalisme, il y a décidément une contradiction qui n'est pas seulement dans le vocabulaire.*

F. D.

# TUNISIE

# Après 16 ans d'i
# bilan du "social

LE régime tunisien s'est taillé une image de marque qui lui fait une place à part parmi les pays sous-développés africains. Nous avons encore eu l'occasion de le voir il y a quelques semaines à la lecture de la presse française lors de la récente visite de Bourguiba en France. La Tunisie serait une espèce de Suisse du Maghreb qui se serait frayé une voie royale vers le développement et la démocratie grâce aux bons rapports qu'entretient Bourguiba avec les Etats-Unis et, après quelques nuages vite dissipés, avec la France.

Pour ce qui est du développement, les immenses bidonvilles misérables des faubourgs de Tunis donnent une mesure plus exacte des réalisations que l'autoroute, la conserverie moderne ou les hôtels de luxe passés en revue lors des visites officielles. En outre, le touriste fraîchement débarqué à Tunis risque fort de devenir soudain sceptique sur les vertus démocratiques du régime à la seule vue des innombrables portraits géants du « combattant suprême » qui fleurissent la capitale.

Pillée par le colonialisme français, la Tunisie reste aujourd'hui, après 16 ans d'indépendance, un pays bel et bien sous-développé : l'aide financière très intéressée de l'impérialisme américain qui a pris en grande partie le relais du colonialisme français, n'a absolument pas contribué à enrichir le pays. La Tunisie s'est tout simplement régulièrement endettée auprès des Etats-Unis, ce qui a permis à la Banque Mondiale de s'arroger le contrôle étroit de toutes les opérations financières de l'Etat tunisien incapable de régler ses dettes.

De 1961 à 1967, le niveau de vie par tête d'habitant a baissé d'au moins 4 %. En 1964, le chômage pouvait être évalué à 300.000 personnes sur une population active de 1.400.000. Si l'on compte les chômeurs partiels, 42 % de la force de travail reste constamment inoccupée en Tunisie.

Où sont donc allés les dollars américains ? Outre quelques réalisations industrielles, de prestige le plus souvent, l'entretien d'une bureaucratie étatique de plus en plus lourde, sans compter l'aménagement fastueux des palais présidentiels, ils furent essentiellement destinés à la « modernisation » de la campagne.

Qu'est-ce à dire ? Au moment de l'indépendance, seules les plantations des colons français (qui furent rachetées à bon prix par l'Etat) avaient un caractère capitaliste et disposaient de moyens d'exploitation agricoles modernes. Les trois-quarts de l'agriculture du pays, par contre, gardaient un caractère archaïque où les cultures vivrières sur les terres les plus arides n'étaient pas commercialisées mais destinées à la consommation directe des petits paysans. Sous les auspices bienveillants de l'impérialisme américain, l'Etat tunisien mit en chantier une « planification », qualifiée aussitôt de « socialiste » par la gauche tunisienne, dont le but essentiel était l'extension de la monoculture sur l'ensemble du pays. Pour ce faire, il fallait concentrer la propriété foncière au profit de la paysannerie riche et de la bourgeoisie tunisienne en liquidant la petite propriété paysanne. Cette expropriation en grand de la paysannerie pauvre prit la forme « socialiste » des « coopératives » agricoles (voir à ce sujet l'article ci-dessous) et à les commercialiser vers les pays industriels en échange de devises.

Cette « planification » capitaliste se fit avec l'aide de l'armée et de la police. Les petits paysans pauvres, en effet, craignant de perdre purement et simplement leurs moyens d'existence, opposèrent une résistance acharnée et violente à l'instauration des prétendues « coopératives ». Ils sabotèrent la production et se livrèrent à l'abattage du bétail, recourant même parfois au terrorisme. Parallèlement, la bourgeoisie foncière tunisienne traditionnelle, timorée et prudente, qui entretenait avec les paysans des rapports d'exploitation plus féodaux que capitalistes, s'avéra méfiante vis-à-vis des nouvelles mesures,

## LA DEMOCRATIE TUNISIENNE :

# Un mythe soigneusement entretenu

Etudiants et enseignants devant la Cour de Sûreté de l'Etat en septembre 1968 ; leur tort est d'être des intellectuels opposants. (Ph. U.P.I.)

EN ce qui la concerne, la Tunisie a choisi sans équivoque de faire sa voie dans le monde libre de l'Occident », **proclamait Bourguiba au lendemain de l'indépendance. Quelques années après, il affirmait éprouver un attrait irrésistible vers cette** « idéologie occidentale attachée au respect de l'homme et de la liberté ».

**Mais ce respect de l'homme et de la liberté n'a jamais existé en Tunisie que dans les discours de Bourguiba. Et ce mythe a toujours été soigneusement entretenu par l'ensemble de la presse française qui institua un black-out quasi total sur la répression en Tunisie.**

**Dès 1956, Bourguiba met en place un régime policier et de terreur brutale en éliminant l'opposition groupée autour de Ben Youssef, l'un des fondateurs du parti du Néo-Destour, et qui s'opposait à Bourguiba au nom de l'arabisme et d'un « anticolonialisme radical ». Un « attentat manqué » contre le chef de l'Etat en 1962 est le prétexte à des opérations de répressions massives. Le Parti Communiste et la presse de gauche sont interdits en 1963. Les opposants sont privés de leur passeport, et ne peuvent plus quitter le territoire. 1965 : des intellectuels sont arrêtés. 1966 : l'Université est en état de siège, prise d'assaut par des commandos destouriens qui commencent à pratiquer le passage à tabac systématique des étudiants un tant soit peu critiques vis-à-vis des positions officielles.**

**Mais dès cette époque, la répression ne se limite pas aux intellectuels et aux partis de gauche. Les petits paysans du Sahel, rétifs à la concentration foncière, ont essuyé les plâtres dès 1964. La même année, les ouvriers des mines de phosphates de Gofsa Metlaoui dans le sud du pays sont en grève ; la répression est brutale. En 1965, des bidonvilles dans les faubourgs de Tunis sont détruits sans mesures de relogement : des émeutes se déclarent alors à Bordk Ali Raïs, violemment réprimées. Toujours dans le Sahel, en 1966, Ben Salah fait arrêter 147 paysans et arracher 180.000 pieds d'oliviers en guise de représailles. Et il ne s'agit que des faits les plus connus. Car tous les actes de résistance de la population à la politique gouvernementale sont soigneusement cachés à l'opinion publique.**

**La « République tunisienne » dispose bien d'une constitution formellement démocratique. Mais si les élections se font au suffrage universel, les électeurs ne peuvent voter que pour une liste unique : celle du Parti Socialiste Destourien. Le dépouillement est secret ! Les résultats sont parfois annoncés... avant la fermeture des bureaux de vote. Aucune forme de critique n'est tolérée dans la presse. Les grèves sont interdites.**

**La liberté d'association est reconnue, mais pour en former une il faut obtenir un visa du secrétariat d'Etat à l'Intérieur.**

**La Tunisie connaît le régime du parti unique : comme l'expliquait Bourguiba** « Il est pratiquement impossible qu'un nombre important de Tunisiens soient hostiles aux principes et aux objectifs de ce parti **(le Destour)** au point de constituer un autre parti »...

**L'UGTT est le syndicat unique, épuré à plusieurs reprises. L'UGET (l'organisation étudiante) a subi le même sort et est aujourd'hui complètement alignée sur le Destour. Si le Parti Communiste est interdit, c'est l'organisation d'extrême-gauche groupée autour de la revue** Perspectives **constituée en 1963 et regroupant essentiellement des intellectuels révolutionnaires, qui a subi le plus férocement la répression en 1968.**

**La chasse aux sorcières est devenue systématique à partir de la guerre des Six Jours de 1967 : Bourguiba mit alors sur le compte de l'extrême-gauche anti-impérialiste des pogroms antisémites auxquels la police n'était peut-être pas étrangère. Le militant Ben Jennet, présenté par le régime comme antisémite, fut condamné à 20 ans de travaux forcés. A partir de mars 1968 c'est une interminable vague d'arrestations jusqu'au procès de septembre 1968. Les détenus, qui ont subi plus de 40 jours de garde à vue pour certains, sans contacts ni avec leur famille ni avec leurs avocats pendant des mois, sont torturés. Les seuls actes reprochés sont des écrits politiques.**

**Les avocats français sont expulsés du territoire. 70 inculpés seront finalement condamnés de deux à quatorze ans de prison, un même fait ayant été reproché sous trois ou quatre chefs d'inculpation différents** (1). **En 1969 un deuxième procès politique a lieu contre des intellectuels taxés cette fois-ci de « Baasisme ».**

**Bourguiba a annoncé la « libéralisation » du régime en 1969, mais les prisons tunisiennes restent pleines et la répression bat son plein contre les étudiants et les travailleurs.**

H.C.

*(1) Cf. la brochure du « Comité International pour la sauvegarde des droits de l'homme en Tunisie » :* Liberté pour les condamnés de Tunis, *publiée en 1969.*

# indépendance,

# isme destourien"

**bien qu'elle dût à long terme en être la première bénéficiaire, et y opposa une résistance plus ou moins active.**

**Malgré la pression policière et bureaucratique, malgré les dollars américains, malgré les avantages que pouvait en tirer à long terme la bourgeoisie tunisienne, l'industrialisation de l'agriculture s'avéra une gageure, et** a fortiori **l'industrialisation tout court.**

**Cette tentative de planification inachevée ne fit qu'aggraver la dépendance à l'égard de l'impérialisme tout en rendant la situation sociale explosive. L'Etat ne réussit pas à contraindre la bourgeoisie campagnarde et commerçante à une reconversion « capitaliste ». Par ailleurs, le chômage dû aux expropriations, devint catastrophique. Les émeutes paysannes commencèrent à se généraliser et le régime menaçait de s'effondrer. C'est dans ce contexte que la politique des « plans » reçut un coup d'arrêt spectaculaire en 1969. Ben Salah, le « planificateur socialiste », fut limogé au faîte de sa puissance, sous les conseils pressants de la Banque Mondiale qui, après avoir favorisé sa politique, était opposée désormais à une généralisation hâtive des coopératives qui aurait pu être à l'origine d'une crise politique grave dans l'un des pays arabes les plus soumis à la tutelle des U.S.A.**

**Le limogeage de Ben Salah, en pleine répression contre les intellectuels de gauche, fut reçu par la bourgeoisie tunisienne traditionnelle comme une mesure d'apaisement et permit à Bourguiba d'apparaître une fois de plus comme l'arbitre national, pendant que la révolte des petits producteurs était provisoirement enrayée. Mais la paupérisation de la population n'a pas été stoppée pour autant. Et il n'est pas sûr que le régime de Bourguiba résiste à de prochaines explosions sociales.**

Huguette CHEVIREAU.

**Bourguiba : des fleurs pour le président... et la trique pour le peuple.**
**(Ph. E. Kagan)**

# *L'INDÉPENDANCE*

## L'héritage du colonialisme

*LA bourgeoisie française a entrepris la colonisation de la Tunisie à la fin du 19e siècle. En 1892, la colonisation dite « officielle » entreprend l'éviction systématique des populations locales des meilleures terres. Pour être bien sûr de ne laisser aux cultures vivrières des paysans que les territoires les plus arides, l'Etat français délimite son butin à l'aide... de la carte des pluies ! Il allotit ensuite ces terres en faveur de colons français qui bénéficieront de tous les crédits nécessaires pour entreprendre de grandes exploitations modernes de monoculture (olivier et vigne) destinées à l'approvisionnement de la France et à l'exportation.*

*Parallèlement, la bourgeoisie française investit ses capitaux dans les mines de zinc et de phosphates. Quant à l'œuvre de « civilisation » dont se gargarisent les chefs d'Etat français elle se borne essentiellement à la construction d'un réseau de lignes de chemins de fer qui ne relient que les gros centres de colonisation et les mines aux ports de sortie des marchandises !*

## Les premiers heurts

*Les premiers symptômes d'une résistance au joug français apparaissent en 1911 : l'état de siège est proclamé pour la première fois à Tunis, on tire sur la foule. En 1933, ce sont les premières manifestations étudiantes, les premières grandes grèves. Lors du Front Populaire, la politique coloniale ne change guère de cap : si dans les premiers mois le parti nationaliste du Néo-Destour (parti de la « Constitution ») réussit à se développer largement au grand jour, le gouvernement marque vite une « pause » dans l'application des réformes démocratiques. Dès 1937 la police tire sur les grévistes de Métlaoui. Le 9 avril 1938, 80.000 Tunisiens manifestent après l'arrestation des chefs du Néo-Destour : il y eut 122 morts ! Quant au PC tunisien, il estime que le Destour manifeste à tort* « une hostilité croissante au Front Populaire » *et mène une politique dangereuse voire aventuriste en se lançant dans* « des actions de masses qui inquiètent de plus en plus les autorités du protectorat » *(1).*

*Et en effet, il faut reconnaître que le Parti Communiste Tunisien n'a guère joué de rôle dans l'indépendance de la Tunisie, mais a laissé cette tâche à Habib Bourguiba, chef du parti bourgeois du Néo-Destour. Ce dernier, né d'une scission en 1934 du « vieux Destour » plus modéré, acquiert une grande influence pendant la guerre sur la bourgeoisie tunisienne, la petite bourgeoisie citadine et la paysannerie. Bourguiba réclame alors* « l'indépendance immédiate » *tout en mettant ses espoirs d'après-guerre dans une « aide » des Etats-Unis.*

## Des négociations... musclées

*A partir des années 50, Bourguiba recherche un « compromis honorable » avec la France.*

*Mais les multiples gouvernements de la IVe République n'entendent absolument pas accorder à la Tunisie une autonomie un tant soit peu réelle.*

*Le gouvernement promet de prétendues « réformes » qui maintiendraient* « la participation des Français au fonctionnement des institutions politiques » *en exigeant* « la reconnaissance du caractère définitif du lien unissant les deux pays » *(lettre de Robert Schuman du 15 décembre 1951). Pour bien faire comprendre le caractère des réformes envisagées, on nomme un nouveau résident « à poigne » (Hautecloque) qui arrive à Tunis sur un navire de guerre le 13 janvier 1952. Bourguiba saisit l'ONU. Les « réformes » commencent alors par des ratissages systématiques qui n'épargnent ni femmes ni enfants. La répression culmine lors des élections de 1953 qui doivent consacrer les nouveaux conseils municipaux et les caïdats « réformés » qui n'ont ni l'un ni l'autre aucun pouvoir propre et sont entièrement contrôlés par l'administration française. Les élections se déroulent dans la terreur : les dirigeants nationalistes sont* « éloignés » *dans les camps de concentration du sud tunisien, les arrestations, les ratissages, les exécutions sommaires se succèdent.*

## L'impérialisme français en difficulté

*Mais en 1954 l'impérialisme français connaissait une mauvaise passe qui devait l'amener à négocier avec Bourguiba. En mai 1954 l'armée française est mise en déroute à Dien Bien Phu. Le gouvernement Laniel tombe, Mendès-France lui succède. En juillet, ce sont les accords de Genève. Le 31 juillet, pour apaiser une nouvelle crise coloniale en perspective (en Tunisie se développait le terrorisme des « Fellaghas » qui transmirent leur nom aux combattants algériens), Mendès-France fait un discours à Carthage où il promet solennellement à la Tunisie* « l'autonomie interne ». *Quelques mois plus tard éclatait la rébellion en Algérie. Péniblement sorti de l'enlisement en Indochine, s'enfonçant dans le nouveau bourbier de la guerre d'Algérie, le gouvernement français avait tout intérêt à négocier avec Bourguiba dont les exigences étaient somme toute assez modestes.*

*Et il pouvait d'autant mieux négocier à bon compte l'indépendance tunisienne qu'il avait en Bourguiba un interlocuteur qui lui offrait toutes les garanties : prêt à toutes les compromissions avec l'impérialisme, ancien avocat formé en France, modéré, Bourguiba était en même temps suffisamment prestigieux aux yeux des masses tunisiennes qui l'avaient accueilli triomphalement à ses retours d'exil, pour être en mesure de canaliser tout débordement populaire et instaurer en Tunisie un régime à poigne susceptible de sauvegarder tous les intérêts économiques de la bourgeoisie française. Le 20 mars 1956 Guy Mollet accorda solennellement à la Tunisie l'indépendance politique.*

*Mais le gouvernement français ne se résolut à ce désengagement, pourtant à bon compte, que sous la pression des événements et surtout sous la pression de la lutte du peuple tunisien qui, elle, ne devait rien à Bourguiba.*

H.C.

(1) Paul Sebag *La Tunisie.* (Editions sociales).

# LE SORT DE LA PAYSANNERIE PAUVRE

L'INSTAURATION à partir des années 1960 des « coopératives agricoles » a été présentée comme la base du « socialisme destourien ». En réalité, ces coopératives revinrent à agglutiner autour d'un grand domaine une multitude de petites propriétés, chacun étant rémunéré au prorata de ce qu'il avait apporté. Les petits paysans dont la parcelle était trop petite furent éliminés et ne purent accéder au rang plus ou moins enviable de « coopérateur ».

Ces « déchets » durent émigrer vers les villes, et grossir les bidonvilles, vivoter dans les « chantiers de chômage » ou devenir travailleur saisonnier de la coopérative lors des pointes de travail.

Le premier résultat sensible de l'institution de ces coopératives fut donc l'expropriation d'une partie importante des petits producteurs agricoles.

Le statut des « coopératives » veille rigoureusement au respect de la propriété privée. Il la divise en « parts sociales » ou « actions » qui correspondent à la participation de chacun. Un coopérateur peut posséder des actions en nombre illimité **sans nécessairement travailler** dans la coopérative. Les revenus des coopérateurs travailleurs baissent continuellement. La mécanisation les met au chômage partiel et ils sont souvent réduits à travailler par... roulement. Les revenus du petit coopérateur sont trop bas pour qu'il puisse acheter de nouvelles « actions », par contre, vite endetté, il est lui-même amené à vendre sa part et à se retrouver ouvrier saisonnier ou chômeur.

Les paysans les plus riches, les bureaucrates et les bourgeois fonciers prennent les postes de directeurs et rachètent les parts.

Le gouvernement favorise parallèlement la concentration du commerce et du transport des produits de la monoculture. La liquidation des petits distributeurs s'est faite là aussi d'une manière violente et policière.

## Grande-Bretagne

# L'épreuve de force reste ouverte

IL aura fallu plusieurs jours au secrétaire général des Transports britanniques pour venir à bout du refus des dockers de Londres et de Hull de mettre fin à la grève officiellement commencée depuis trois semaines mais qui faisait suite à une bataille entamée bien avant.

En fait, à l'annonce du vote de la Conférence nationale des délégués des dockers qui, par 50 voix contre 30, s'était prononcée en faveur de la fin de la grève, le rapporteur s'était fait durement interpeller par les dockers rassemblés autour de la Maison du syndicat. Traité de « salaud » et de « vendu » et autres qualificatifs véhéments, le secrétaire Jones dut tâter un peu de la réaction de la base.

Il faut dire qu'à côté de cette Conférence nationale des délégués des dockers il existe un comité non officiel des shop-stewards implanté surtout dans les grands ports (le National Port shop-stewards Comittee) et qui s'est prononcé, lui, contre la reprise du travail.

Comment le vote favorable à la reprise du travail a-t-il été obtenu à Londres et Hull ? A quelle majorité ? Sous quelle pression ? La presse ne le dit pas. Elle se contente de rapporter la joie du dirigeant syndical qui met décidément son point d'honneur à bien servir la bourgeoisie anglaise.

Cependant la reprise est encore loin d'être acquise. D'une part parce que les dockers de Liverpool et de Manchester ont décidé de poursuivre la grève et qu'à Londres et Hull, les minoritaires feront peut-être de même, mais surtout parce qu'au-delà des problèmes de la garantie de l'emploi et de ses modalités particulières aux dockers, l'épreuve de force engagée avait un caractère beaucoup plus général et politique. Rappelons que c'est à la suite de l'arrestation de cinq de leurs délégués dans le cadre de la nouvelle loi anti-grève adoptée par le gouvernement Heath, que la grève générale avait été décidée. Les négociations jugées satisfaisantes par Jones sur les problèmes de l'emploi, ne résolvent rien quant à cette loi anti-grève.

En réalité le gouvernement, avec l'appui déguisé ou ouvert des syndicats officiels s'emploie à briser la détermination des ouvriers britanniques et plus même, leur organisation, à travers l'institution des shop-stewards. Cette machine de guerre anti-ouvrière vise à faire payer aux travailleurs les frais de l'inflation, de la crise de l'économie britannique et du chômage. Jusqu'ici les travailleurs de différentes corporations sont entrés en lutte les uns après les autres, avec des fortunes diverses mais ils ont le plus souvent obligé Heath et le patronat britannique à céder.

La classe ouvrière britannique n'est pas prête à se soumettre et à faire les frais de la crise économique du pays. Mais dans sa lutte elle ne peut compter sur ses syndicats qui n'engagent de lutte que contraints et forcés et qui la trahissent au premier virage. Malgré ses obstacles, malgré cette opposition, il ne s'est guère passé de mois en Grande-Bretagne sans qu'un mouvement de petite ou de grande ampleur ne paralyse tel ou tel secteur de la vie économique. Et si le 21 août les ouvriers des ports reprennent en majorité le travail — ce qui est loin d'être certain — le gouvernement de Heath ne connaîtra pas pour autant de répit car déjà les ouvriers du bâtiment annoncent leur intention de rendre générale la grève commencée par un certain nombre d'entre eux.

*Manifestation contre l'emprisonnement des cinq dockers.* (Ph. U.P.I.)

Dans l'épreuve de force qui oppose Heath et les patrons anglais à la classe ouvrière, nul ne peut dire encore qui sortira vainqueur. Les espoirs et les vœux des travailleurs français se portent sans réserve vers leurs camarades britanniques.

Colette BERNARD.

## Vietnam

# Négociations secrètes, bombardements ouverts

EN ce moment a lieu, au sujet du Vietnam, ce qu'il est convenu d'appeler *« une intense activité diplomatique »*. Le négociateur nord-vietnamien Le Duc Tho est à Hanoi tandis que le conseiller spécial du président Nixon, Kissinger, s'est rendu à Saigon. De là à conclure à de nouveaux plans de paix, le Duc Tho allant discuter de nouvelles propositions U.S. tandis que Kissinger irait sonder le général-président Thieu et voir s'il comprenait qu'il est devenu décidément bien encombrant, il n'y a qu'un pas que certains journalistes ont allègrement franchi.

Les élections américaines sont en effet proches. Et, nous dit-on, Nixon chercherait à faire la paix au Vietnam avant ces élections, ce qui couperait l'herbe sous le pied à son adversaire Mac Govern dont la prolongation de la guerre constitue la principale arme contre Nixon dans la campagne électorale.

Il est certain que les arrière-pensées électorales ne sont pas absentes chez Nixon, bien qu'il soit exclu qu'elles puissent à elles seules l'amener à modifier sa politique qui, fondamentalement, est déterminée, tout comme le sera celle de Mac Govern d'ailleurs s'il prend le pouvoir, par les intérêts de l'impérialisme U.S. Mais, même du point de vue électoral, il n'est pas du tout certain que Nixon ait intérêt à un règlement avant les élections. Sa propagande se satisferait plus aisément de promesses, d'un espoir soigneusement entretenu, d'une négociation bien engagée vers un règlement proche sans les inévitables côtés déplaisants du règlement lui-même.

De toute façon le black-out complet qui règne sur ces négociations fait que personne ne peut dire si les choses avancent réellement. Le secret dont Kissinger et Nixon tiennent à s'entourer montre bien le mépris dans lequel ils tiennent les principaux intéressés, les peuples vietnamien et américain, qu'il n'est pas question d'autoriser à donner leur avis.

Pendant ce temps la guerre, elle, n'a rien de secret. En une seule journée, mercredi dernier, l'aviation américaine a effectué quatre cents raids contre le Nord-Vietnam, ce qui est le record depuis quatre mois. Les bombardements sur les digues du delta du Tonkin se poursuivent tandis que les eaux continuent à monter, ce qui fait peser une menace de mort sur deux millions de civils nord-vietnamiens.

Laisser entrevoir des espoirs de paix totalement incontrôlables tandis qu'on continue à mener la guerre la plus féroce le plus ouvertement, cyniquement, du monde, telle est la politique des Etats-Unis en Indochine.

*J. HAINAUT.*

## Chili

# Quand les réfugiés politiques embarrassent le "socialiste" Allende

*A L'HEURE où nous écrivons, nous ne connaissons pas encore le sort que le gouvernement Allende réservera aux 10 militants politiques qui se sont enfuis d'Argentine en s'évadant de prison. Le moins que l'on puisse dire est que les pouvoirs publics sont gênés. Le Parti Communiste chilien, qui ne s'embarrasse guère de manières et de faux-fuyants, a d'ores et déjà déclaré par la voix du secrétaire d'Etat à l'Intérieur qu'il n'y avait pas lieu de faire bénéficier de l'asile politique les guerrilleros argentins. Les socialistes et Allende semblent plus réservés : ils ne veulent en aucun cas compliquer leurs relations avec le gouvernement argentin du général-dictateur Lanusse, mais ils semblent peu enclins à avoir de nouvelles difficultés avec l'extrême-gauche et le M.I.R. qui ont déjà manifesté dans la rue pour que le droit d'asile soit respecté. D'où la position attentiste et hypocrite prise par le gouvernement : les militants argentins sont « retenus » (sic !) dans les locaux de la police en attendant que les tribunaux se prononcent... pour dire si ces militants sont, ou non, des politiques ! ou plus exactement pour dire si le délit des réfugiés est politique, ce qui ne veut strictement rien dire et laisse la porte ouverte à toutes les interprétations.*

*Que le gouvernement Allende soit ainsi embarrassé pour accorder ce qui n'est finalement rien d'autre qu'un droit unanimement reconnu (mais pas toujours respecté) dans toutes les démocraties bourgeoises, en dit long sur le « socialisme chilien ».*

*Mais il est vrai qu'il serait bien illogique d'attendre d'un gouvernement qui, chez lui, défend les intérêts des classes dominantes et fait mitrailler les ouvriers qui réclament du pain, qu'il puisse manifester une quelconque solidarité de principe avec les militants d'un autre pays. La décision que prendra le gouvernement Allende sera une décision d'opportunité. Elle dépendra avant tout de l'ampleur du mouvement que les militants d'extrême-gauche chiliens sauront développer dans le pays et de l'écho qu'ils rencontreront.*

F. D.

**Lure (Haute-Saône)**

# Contre le licenciement de Madeleine Szczodrowski, seule l'action pèsera sur les juges !

**BIEN que tardivement, le compte rendu du procès qui, le 29 juin dernier, opposait Madeleine Szczodrowski à son ancien patron Chapuis, mérite d'être rapporté car il est une belle démonstration du caractère pro-patronal de la législation. Rappelons tout d'abord brièvement les faits. Le 23 août 1971, Madeleine Szczodrowski, secrétaire à l'usine Chapuis de Plancher-Bas (Haute-Saône), faisait paraître aux Editions Denoël un livre intitulé** Les cerises aigres **et décrivant les conditions de vie dans les petite usines de Haute-Saône ainsi que les relations entre la Sécurité sociale et les patrons. Cinq jours plus tard, Madeleine Szczodrowski était licenciée... Elle attaquait dès lors devant le tribunal d'instance de la Haute-Saône, tandis que la CFDT, le PSU, le PS, Lutte Ouvrière, etc. affirmaient leur solidarité et soutenaient son action.**

**Le procès devait avoir lieu début mai. Mais le patron Chapuis, le tribunal lui-même, ont tout fait pour le repousser. Finalement, il s'est tenu le jeudi 29 juin à Lure. 70 personnes s'entassaient dans la petite salle du tribunal.**

**S'il y avait des gens qui croyaient encore à cette mascarade, ils ont vite compris que ce n'est pas devant le prétoire que se décidera réellement l'issue du procès.**

**Le défenseur de notre camarade démontra qu'il y avait un lien évident entre le livre des** Cerises aigres **paru le 23 août et le licenciement survenu le 26 août, et qu'il s'agissait là d'une atteinte à la liberté d'expression.**

**Les deux avocats ont plaidé chacun une heure.**

**Le défenseur du patron, lui, peut sans crainte s'appuyer sur les textes de lois. Un patron n'est même pas tenu de fournir le motif réel du licenciement. C'est à l'ouvrier qu'il appartient de prouver une « attitude malicieuse » de la part du patron.**

**Et, très cyniquement, cet « avocat de l'ordre » a fait la démonstration que les lois protègent les patrons et eux seuls.**

**Dans ses envolées, il a mis en avant la « générosité » de Chapuis qui a même versé à notre camarade ses congés payés, une indemnité de licenciement et le mois de préavis ! Bref, tout juste ce qui est prévu par la loi. Il a fait une belle leçon sur la liberté d'expression vue par les bourgeois :** « Je suis pour, mais une secrétaire **au service d'un patron** n'a pas le droit de traîner celui-ci dans la boue » ; **elle n'a pas le droit de dire ce qu'elle pense, curieuse liberté d'expression ! D'autant plus que Chapuis prétend ne pas se reconnaître dans les** Cerises aigres.

**Sitôt les plaidoieries terminées, la séance fut levée. Le jugement sera rendu le 5 septembre.**

**Le tribunal compte peut-être sur la démobilisation des vacances pour prendre une décision... absolument conforme à la loi...**

**Mais les nombreux sympathisants de Madeleine Szczodrowski, les nombreux défenseurs de la liberté d'expression n'acceptent pas cette loi et continueront à dire bien haut ce qu'ils pensent de Chapuis, des patrons et de leurs valets en robe noire.**

**C'est la seule plaidoierie efficace !**

Correspondant L.O.

**Rhodiacéta (Lyon-Vaise)**

# DES INTÉRIMAIRES EN GRÈVE

LES intérimaires de l'équipe D (4x8) ont fait grève pendant deux heures dans la nuit du 27 au 28 juillet. Cela faisait des semaines que les intérimaires avaient pris conscience qu'il leur fallait faire quelque chose, et cette nuit-là le mécontentement a débordé. Pour le moment, le débrayage a eu lieu seulement dans l'équipe D (Filature-Crin-Etirage) mais l'idée de grève était discutée auparavant dans toutes les équipes. C'est que, pour les intérimaires qui travaillent à Rhodia depuis des mois (ils sont 80), les conditions de travail ne sont pas mirobolantes : non seulement ils sont comme tous les intérimaires, sous la menace constante du licenciement mais, en plus, ils touchent des salaires inférieurs à ceux de Rhodia, et cela pour des conditions de travail à l'atelier très dures. Ainsi, certains ne touchent que 1.000 F par mois pour un travail en 4x8 qui les prend trois dimanches sur quatre.

Les intérimaires ont donc préparé un cahier de revendications, réclamant entre autres des classifications correspondant au travail effectué, l'embauche des travailleurs le désirant, le bénéfice des primes versées au personnel Rhodia, le droit d'assister aux réunions d'information syndicale. La motion de soutien faite par les intérimaires pour ces revendications fut signée, dans les ateliers de production par la quasi totalité des travailleurs auxquels elle a été présentée. En même temps l'idée de grève était discutée : les intérimaires voulaient aussi, de cette façon, montrer à tous qu'ils n'étaient pas des briseurs de grève.

La délégation des intérimaires fut reçue par le directeur de l'usine lui-même mais il se retrancha... derrière les décisions des maisons d'intérim pour la plus grande partie des revendications. Cinq jours de repos supplémentaires sont quand même accordés, et le directeur promet de rectifier « l'erreur » des travailleurs payés 1.000 F par mois.

Après la grève, le chef du personnel a convoqué individuellement tous les intérimaires. Mais cela n'a pas entamé leur moral : les intérimaires ont marqué un point en affirmant dans la pratique leur opposition au patron. D'ailleurs, bien que les grévistes n'aient pas respecté le préavis de grève de 48 h en vigueur à Rhodia, aucune sanction n'a été prise : la direction ne veut pas prendre de risques. Bien qu'embauchés par trois boîtes d'intérim et soumis à l'arbitraire patronal, les intérimaires ont fait bloc et ont été solidaires, et cela est un atout pour l'avenir.

*Correspondant L.O.*

(Ph. L.O.)

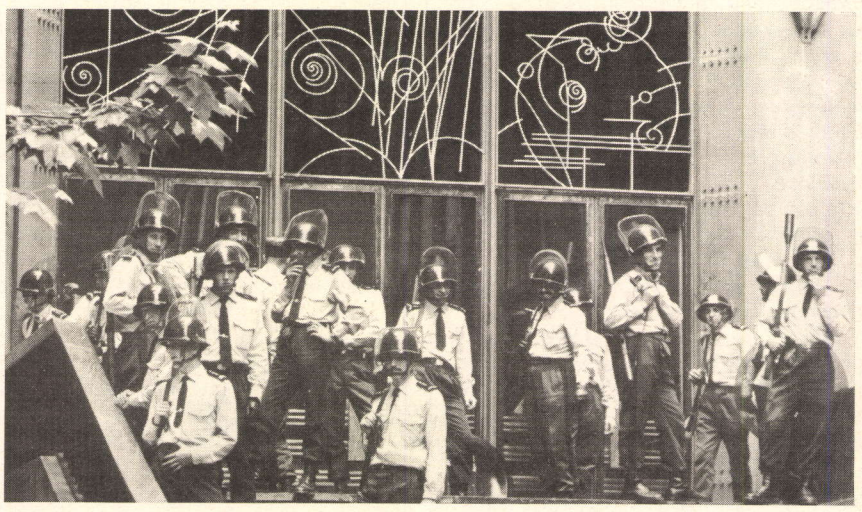

**Après Nanterre et Jussieu où elle s'était illustrée, la police continue son tour de France universitaire.** (Ph. U.P.I.)

# L'U.N.E.F. proteste contre l'expulsion des résidents de la Maison d'Afrique

*Le Bureau National de l'UNEF proteste énergiquement contre l'expulsion des résidents de la Maison d'Afrique de la Cité Internationale survenue ce 7 août à 7 heures du matin.*

*Le Bureau National de l'UNEF affirme son entière solidarité avec le combat mené depuis plusieurs semaines par les résidents de la Maison d'Afrique contre la hausse des loyers et la remise en cause de l'exercice des libertés démocratiques, d'expression et d'organisation, mesures décidées par l'administration de la cité.*

*En réponse à leurs légitimes revendications, la direction de la Cité Internationale a fait procéder à leur expulsion par 2.000 CRS et gardes mobiles et à la fermeture de leur Maison.*

*L'UNEF avec les résidents de la Maison d'Afrique exige :*

*— Le départ immédiat des forces de police qui occupent la Maison d'Afrique et la réouverture de la Maison.*

*— La libération immédiate des deux résidents actuellement emprisonnés.*

*— La levée des menaces d'expulsion du territoire qui pèsent sur l'un d'entre eux.*

*— Le relogement immédiat de tous les résidents, sans modification des loyers, en attendant leur réintégration à la Maison d'Afrique.*

*— Le maintien du statut actuel de la Maison d'Afrique.*

*Le Bureau National de l'UNEF tient à alerter l'opinion publique ouvrière et démocratique de ce pays sur l'aggravation, ces derniers temps, des atteintes aux libertés démocratiques à la Cité Internationale.*

*En effet, le 31 juillet, plusieurs centaines de CRS expulsaient les résidents de la Maison d'Iran qui protestaient également contre une hausse des loyers et une modification du statut de leur Maison.*

*Ces faits graves, et les violences policières qui les ont accompagnés remettent en cause le droit d'expression et d'organisation des étudiants étrangers en France, auquel l'UNEF est particulièrement attachée. Ils sont le prélude à la hausse générale des loyers prévue pour la rentrée d'octobre qui concerne tous les résidents de la cité, français et étrangers.*

*L'UNEF se félicite de la prise de position unanime des organisations ouvrières et démocratiques contre cette nouvelle atteinte aux libertés démocratiques de la Maison d'Afrique et de la Cité Internationale et se déclare prête à participer à toute action allant dans le sens de leur défense.*

## Hôpital de Bourges

# Tout manque... mais l'administration ne s'en soucie guère

**SELON la direction,** « travailler dans un établissement hospitalier n'est pas une tâche ordinaire ». **Elle a bien raison, et plutôt deux fois qu'une. Et pour le prouver, il n'est de difficulté que dans le choix des exemples.**

**Les thermomètres ? Impossible d'en avoir autant que de malades. Il faut les nettoyer entre chaque « tournée », aussi nous passons deux fois plus de temps qu'il n'en faudrait pour prendre les températures.**

**Les balais ? De véritables pièces de musée ! A nous de nous débrouiller avec les manches branlants et les quelques poils qui se battent en duel. Certes, il y a des aspirateurs, mais après quinze ans de service quotidien, on ne peut vraiment pas leur reprocher d'aspirer... au repos.**

**Le linge ? Bien qu'à la buanderie, nous travaillions à une cadence infernale, et qui plus est dans des locaux exigus et surchauffés (l'aération est quasi-inexistante), il manque du linge dans tous les services. A tel point que, parfois, draps et linge sont utilisés deux fois de suite sans être lavés ! On peut y trouver à redire mais ce n'est pas le cas de la direction. D'ailleurs, à longueur de journée, linge, sale ou propre, et nourriture mènent une véritable vie commune. Le matin d'abord, où les chariots chargés de plats se frayent un passage parmi le linge sale ; ensuite dans les fourgonnettes qui font la navette entre l'Hôpital Général et l'Hôtel-Dieu, car il n'y a que deux fourgonnettes alors qu'il en faudrait au moins le double ; dans les ascenseurs enfin, qui servent à tout transporter, les malades comme les poubelles (les monte-charge sont trop petits).**

**D'autre part, deux blouses par an seulement nous sont fournies et nous les portons aussi bien pour laver le carrelage, faire la vaisselle que pour donner les soins. Pour faire bonne mesure, lavage et repassage des blouses sont à notre charge.**

**Le personnel ? Dernièrement, aucun personnel n'était affecté entre 6 et 8 heures au Bardot, alors que des personnes âgées et peu valides, qui demandent donc à être surveillées en permanence, sont regroupées dans ce service.**

**Il n'est pas rare également de nous retrouver à trois ou quatre seulement pour nous occuper de quarante malades. Et là, il faut savoir tout faire : les soins, la vaisselle, le ménage, les lits, servir les repas et même faire manger certains malades.**

**Aussi, et cela devait arriver, voici deux mois, une malade, soignée pour une dépression nerveuse, s'est jetée dans le vide du palier du 4e étage et fut grièvement blessée : double fracture du bassin et traumatisme crânien. Cette nuit-là, une seule veilleuse de nuit était chargée de quarante malades, et évidemment, elle ne pouvait pas être au chevet de tous en même temps. Après cet accident, la direction ne se décidera à faire surveiller cette malade jour et nuit, que pour dissuader un proche parent de porter plainte.**

**C'est le règne des économies. Ainsi, les trois ambulanciers sont mobilisés 24 heures sur 24. L'un d'eux a été mobilisé récemment huit jours consécutifs sans aucun jour de repos, soit près de 200 heures. Et sous prétexte qu'elle leur fournit « gratuitement » un logement, l'eau, l'électricité, l'administration se permet de ne les payer que sur la base de 40 heures.**

**Autre exemple. Une lingère, après 30 ans de service, s'est vu refuser le mois de congé supplémentaire accordé, habituellement, aux camarades prenant leur retraite.**

**Et puis la direction a des solutions bien à elle pour pallier le manque de personnel. Elle en prend en « vieille médecine » où il est loin d'être en surnombre. Mais dans ces services sont entassés les malades « non-rentables », vieillards et personnes sans famille n'ayant pas le sou pour se faire soigner, qui passent après tout le monde. Après les notables de la ville et de la région en particulier. Car dans ces cas, on mobilise quatre ou cinq personnes, parfois plus, et la veille du « malade » est assurée en permanence !**

**Mais là, où il est dommage que le ridicule ne tue pas, c'est lorsque la direction décide de muter, comme il y a quelques semaines, les veilleuses de nuit d'un service à un autre ; et cela sans raison, à moins que ce ne soit pour organiser la pagaille, ce en quoi elle a tout à fait réussi.**

**Pire ! Alors que nous réclamions une deuxième aide-soignante la nuit, au bloc obstétrical, ce qui serait un minimum, la direction a répondu qu'il fallait faire appel à celle du 2e étage. Or à cet étage, il n'y a souvent personne ! En effet s'y trouvent les « cas », et outre des tensions à prendre régulièrement, des sérums à poser... le travail consiste surtout à surveiller de près les malades ; mais l'administration trouve certainement excessif de payer du personnel pour « surveiller » !**

**Enfin, la dernière « idée de génie » de la direction pour pallier le manque de personnel a été de suspendre pendant une semaine les jours de récupération. Maintenant, elle les distribue au compte-gouttes, tant et si bien que certaines camarades ont parfois cinq jours à récupérer, dont le lundi de Pâques. Elle est même allée jusqu'à annuler momentanément certains congés annuels. Et cela quelques semaines ou quelques jours avant la date de départ en vacances.**

**Ainsi, une camarade qui avait loué un appartement n'aura plus qu'à payer la location... et certainement dire adieu aux vacances pour cette année. Le directeur, lui, s'en lave les mains. Mieux, il a mis le mari de cette camarade à la porte de son bureau.**

L'hôpital de Bourges : comment arrive-t-on à en sortir sain et sauf ? (Ph. L.O.)

**Devant l'attitude de l'administration envers le personnel comme envers les malades, il y a de quoi se demander comment on arrive à être soigné au C.H. et surtout à s'en sortir sain et sauf. Une chose au moins est sûre, c'est que l'administration n'y est vraiment pour rien du tout.**

Correspondant L.O.

## Galeries Vano (Paris)

# La petite terreur du Vanoprix

LES Galeries Vano, boulevard Barbès emploient une cinquantaine de salariés, dont 20 à 25 vendeuses et aides-vendeuses.

Dans ce magasin, l'arrogance et le cynisme de notre patron deviennent de plus en plus insupportables.

Constamment à la caisse du Vanoprix ou dans son bureau devant ses deux postes de télévision, pour surveiller de plus près son personnel, notre PDG qui aime qu'on l'appelle le « patron », sème la terreur et le mot n'est pas trop fort.

En effet, ce monsieur, lorsqu'il est de mauvaise humeur, ne trouve pas mieux qu'à s'en prendre à la première vendeuse venue qui doit alors subir ses hurlements, ses reproches, ses vexations publiques. Tout y passe : « Bonne à rien, fainéante, incapable ». Il fait régner un climat de crainte, de délation dans le magasin, oblige ses secrétaires à faire des rapports quotidiens sur les vendeuses.

Les vendeuses sont terrorisées car pour la moindre réplique, c'est la porte. Il existe d'ailleurs en permanence un panneau : « **Cherchons vendeuses** ». Une telle atmosphère ne peut être que nuisible pour la santé. Les crises de nerf, les saignements de nez sont fréquents chez les vendeuses.

Outre cela, la paye est minable. Les vendeuses touchent entre 750 et 800 F pour 50 h de travail. Les primes d'ancienneté n'existent pas, les primes de rendement (entre 150 et 200 F) destinées à diviser le personnel ne sont en fait touchées que par les chefs de rayons. De plus, notre patron oblige les vendeuses à servir les clients présents au moment de la fermeture du magasin. Ce qui peut parfois allonger la journée de travail de 45 minutes qui, d'ailleurs, ne sont pas payées.

Malgré cela nous avons la chance d'avoir un patron qui est « **officier du mérite social** » et même membre bienfaiteur de l'association des retraités... de la police nationale.

En tous cas ce légionnaire du mérite capitaliste doit savoir que nous ne supporterons pas indéfiniment sans réagir à son mépris.

**Correspondant L.O.**

*Voici une note que la direction de Danzas distribue aux conducteurs de ses poids lourds... pour les « aider » 'textuel). Il y a là quelques perles qui se passent de tout commentaire.*

## Directives générales aux conducteurs

**Votre entreprise vous confie la conduite d'un « poids lourd ». C'est un outil de travail qui coûte cher. Votre métier consiste à en faire bon usage et à le conserver en bon état.**

**De plus, vous représentez l'entreprise vis-à-vis de ses clients. C'est une responsabilité importante.**

**Voici donc quelques directives pour vous aider :**

**VOUS-MEME**

**Soignez votre tenue.** On juge la Maison sur votre aspect et votre comportement.

**Soyez poli et avenant.** Une parole vive, une répartie brutale, peuvent éloigner un client. Or la perte d'un client, c'est une mauvaise affaire pour la Maison et c'est un risque de chômage pour vous.

**Soyez sobre.** C'est la première qualité exigée d'un chauffeur. La boisson est à l'origine de la plupart des accidents. Dans ce cas, c'est certainement le licenciement, le retrait de permis et peut-être la prison.

**Soyez discret.** Ne parlez pas du travail dans les cafés ou ailleurs. Le secret professionnel est très important dans votre métier.

**VOTRE VEHICULE**

Ménagez-le, entretenez-le, dans votre propre intérêt.

Nettoyez et entretenez aussi cabine et carrosserie, intérieur et extérieur : c'est la meilleure publicité de la Maison.

**livres**

# La C.F.D.T. des militants

## de M. Schiffres

(Ph. U.P.I.)

**POUR ambitieux, alléchant qu'en soit ce titre, le lecteur n'en reste pas moins sur sa faim et sur une déception. Ne serait-ce que parce que ce livre, se voulant un reportage, nous renseigne bien souvent moins sur la CFDT que sur la vision idyllique et toute personnelle que s'en fait M. Schiffres. Circonstance aggravante, sous prétexte qu'il nous présente des individus — militants, syndiqués, responsables CFDT — l'auteur se croit obligé d'enrober la présentation de ses conclusions dans une bouillie psychologique qui n'est pas toujours des plus digestes.**

### De la CFTC à la CFDT

**Le premier chapitre est un rappel des origines chrétiennes de ce syndicat et des traces profondes que cela a laissé dans la mentalité, les habitudes de nombre de syndiqués « cédétistes ».**

**Mais ne voulant voir que les individus, Michel Schiffres oublie le plus intéressant : l'exposition de la continuité organisationnelle, politique qui va de la CFTC à la CFDT. Il oublie de rappeler sur quelles bases anti-ouvrières le syndicat chrétien avait été créé il y a 53 ans et quelle fut, jusqu'à nos jours, sa politique de collaboration de classes basée sur** « le droit **(qu')** ont les patrons eux-mêmes qu'on leur rende justice ». **Il y a même quelques contrevérités flagrantes ; ainsi la CFTC aurait, selon l'auteur, pris** « position contre le capitalisme » **sous Vichy, alors qu'en fait elle attendit plusieurs années avant de condamner la Charte du travail pétainiste, qu'elle avait, dans un premier temps, été le seul syndicat à accepter !**

### Les militants de la CFDT

**Quand l'auteur ne se mêle pas d'en tirer des conclusions moralisantes ou à prétentions « psychologiques », c'est lorsqu'il décrit, en leur donnant la parole, l'activité, la personnalité des membres de la CFDT qu'il réussit le mieux à intéresser le lecteur, à l'amener parfois au détour d'une interview, d'un tract cité, à retrouver des travailleurs, des militants syndicaux semblables à ceux qu'il cotoie sur son lieu de travail. Au fil des interviewes on voit défiler l'éventail à peu près complet des membres de ce syndicat : depuis celui qui regrette la Jeunesse Ouvrière Chrétienne où** « même si des curés dirigeaient, c'était bien », **jusqu'au véritable gauchiste en passant par le réformiste bon teint, le « socialiste », l'électeur de J.J.-S.S. ou le sympathisant du P.S.U.**

**Diversité de la CFDT qui s'accompagne, parfois, d'un dynamisme hérité de mai 1968, d'où M. Schiffres tire la conclusion, un peu hâtive, d'une plus grande démocratie — par rapport au rouleau compresseur stalinien de la CGT — de la deuxième centrale française. Et pour ne pas courir le risque d'être contredit, l'auteur de cette** « CFDT des militants » **se garde bien de prêter un minimum d'attention à la politique des dirigeants de ce syndicat.**

### Une absente : la Confédération

**C'est la grande absente du livre. Elle n'apparaît qu'épisodiquement, au hasard d'une discussion, ou quand on nous dit que les militants l'approuvent pleinement.**

**En fait, s'il est exact que, contrairement à la CGT, la**

Edmond Maire : un réformiste bon teint. (Ph. E. Kagan)

**pression de l'appareil CFDT se fait moins sentir à la base du syndicat, d'où une relative autonomie, démocratie, pour les sections locales, cette situation n'est pas due à une politique voulue de l'appareil CFDT. Elle provient de l'impossibilité dans laquelle il se trouve d'agir autrement, ne disposant pas — comme la CGT — d'un appareil politique omniprésent, pour contrôler tout le syndicat. Mais cela ne signifie pas que la direction CFDT n'est pas libre de faire ce qu'elle veut, bien au contraire.**

**Réformiste elle est, réformiste elle reste en menant en toute indépendance... de ses syndiqués, une politique qui n'a rien à voir avec la défense des intérêts des travailleurs.**

**Ce que montre bien la réflexion d'un militant qui déclare qu'il aurait été gêné pour discuter de la signature par la CFDT des contrats de progrès à l'EDF et à la SNCF. D'ailleurs, en règle générale, l'auteur de ce livre préfère « glisser » sur les aspects de la politique de la CFDT plutôt que d'essayer de les expliquer. Pas un mot donc sur une direction confédérale qui, avant 1968, préconisait une collaboration** « honnête » **avec l'Etat, qui, en mai 1968, brada la grève générale à Grenelle, avec la CGT, ce qui permet à Michel Schiffres d'écrire avec quelque désinvolture qu'en mai 1968** « le militant de la CFDT **(...)** est un homme heureux. Pleinement. Parce qu'il y croit : d'autres aussi. Parce que toute son organisation y croit et lui permet d'y croire » **(sic) ! Dans ces conditions, mieux valait évidemment ne pas parler de Grenelle.**

**Quant au flirt ouvert des dirigeants de ce syndicat avec des hommes de la bourgeoisie, Poher, Defferre, J.J.-S.S., il nous est présenté comme des** « choix politiques » **(...),** des prises de position conjoncturelles — et non stratégiques — **(...) (pas toujours)** très heureux » ; **ce qui est le moins que l'on puisse dire !**

**Reste l'autogestion, fourre-tout où chacun met ce qu'il veut puisque personne ne peut dire ce que c'est, derrière laquelle la CFDT se cache pour mener sa politique de collaboration contractuelle avec le patronat, et devant laquelle l'auteur de ce livre ne cesse de s'extasier. Comme il s'extasie devant** « la reconnaissance en mai 1970 de la lutte de classe » **par ce syndicat.**

**Pourtant, depuis cette date, la CFDT, tout comme la CGT, s'est bien gardée de l'intervention décisive qui pourrait être celle d'une confédération dans les mouvements qui, par leur ampleur ou la situation particulière de l'entreprise, devenaient des événements politiques à l'échelle nationale. Ces mouvements, il y en eut au moins trois, les grèves à Renault et à la SNCF au printemps 1971, à la RATP à la rentrée 1971. Mais la** « lutte de classe », **la CFDT ne veut la connaître que lorsqu'il s'agit de petits conflits locaux qui ne présentent aucun risque de s'étendre.**

**De ces trois grèves, de leur importance politique pour les travailleurs, de ce que fit la CFDT, Michel Schiffres ne dit mot. Sans doute nous dirait-il que son propos était moins d'analyser la politique de la Confédération que de présenter le portrait des militants CFDT.**

**Il n'a fait ainsi que la démonstration,** a contrario, **que ce n'est pas l'analyse psychologique mais seulement politique, qui permet de comprendre sérieusement une organisation... et ses militants.**

Pierre LAFITTE.

« La CFDT des militants » de Michel Schiffres. 25 F. Ed. Stock.

La grève de mai 1971 chez Renault : la Confédération est intervenue pour arrêter la grève. (Ph. AFP)

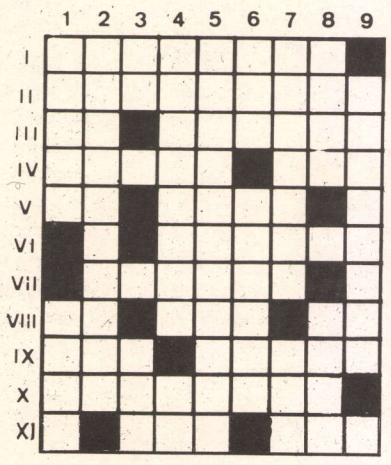

**HORIZONTALEMENT.** — I. Oter de force. — II. Vieille peau. — III. Abréviation - Certains en font mais n'y gagnent rien. — IV. Emballage - Voyelles. — V. Sigle - N'a pas rendu. — VI. Ils y laissent leurs plumes. — VII. Supposés - VIII. Exclamation - Boisson anglaise - Brut, en économie politique (initiales). — IX. Désert - Pousse un cri de fureur. — X. Trop longs. — XI. Ancienne colère - Possessif.

**VERTICALEMENT.** — 1. Il n'y en a plus dans la chanson - Dévidoir. — 2. On peut le faire après une rupture. — 3. Ne surent pas où aller (épelé) - Silencieux. — 4. On n'y peut rien - Elle divague (épelé). — 5. Spécialité asiatique. — 6. Oiseau britannique - Beaucoup en parlent, peu les atteignent. — 7. Explosions - Gestation à peine commencée. — 8. Riche ou pauvre - Sa tour prend garde. — 9. Comme le jour, à l'aube.

**SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | F | I | A | C | R | E | ■ | D | O |
| II | A | L | C | H | I | M | I | E | S |
| III | T | ■ | ■ | A | T | O | N | ■ | S |
| IV | ■ | A | B | U | S | I | F | S | ■ |
| V | P | I | E | D | ■ | ■ | L | A | C |
| VI | E | S | C | L | A | V | A | G | E |
| VII | U | E | ■ | A | V | A | T | A | R |
| VIII | R | ■ | ■ | P | A | R | I | ■ | I |
| IX | ■ | O | P | I | N | I | O | N | S |
| X | I | R | A | N | I | E | N | N | E |
| XI | R | A | S | ■ | E | S | S | E | S |

## L'affaire des "clandés" lyonnais

# UN RÉGIME " PROTECTEUR " ET " RESPECTUEUX "

**DANS une belle envolée lyrique, Max Moulins, préfet du Rhône, a déclaré au cours d'une conférence de presse qu'il n'y avait pas un seul policier du département qui ne jouisse pas de sa confiance, et que l'affaire des maisons de tolérance à peine clandestines de la vallée du Rhône n'est qu'une** « gigantesque bulle montée de toutes pièces par le journaliste à partir d'affaires sans liens ».

**Que le représentant du pouvoir choisisse de nier l'évidence n'a rien d'étonnant. C'est la même attitude que lors des scandales précédents dans lesquels des hommes de la majorité étaient compromis. Car, une fois de plus, des personnalités du régime, des « représentants de l'ordre » trempent dans l'affaire.**

**Mais cette fois-ci, plus encore que d'habitude, ils évoluent dans le milieu interlope : petites fripouilles et truands reconnus, prostituées et tenancières de clandés, racketteurs, assassins.**

**A l'origine de l'affaire, en décembre 1968, le meurtre d'un truand de petit acabit dans un cabaret de la région lyonnaise. Le déroulement de l'enquête, fort longue au demeurant, va faire apparaître le comportement bizarre des policiers locaux : des officiers de police qui font disparaître des pièces à conviction, un commissaire qui s'efforce d'accréditer la thèse d'un accident et tente visiblement d'étouffer l'affaire.**

**Le commissaire — le chef-même du groupe de répression du banditisme de la police judiciaire de Lyon — dont les attaches avec le milieu deviennent trop voyantes, est tout d'abord muté, puis le droit d'exercer ses fonctions lui est retiré.**

**En février 1972, plus de trois ans après le meurtre, les assassins présumés, les frères Sorba, proxénètes notoires, sont arrêtés. En août c'est le tour d'un policier accusé d'avoir maquillé des traces du crime et d'être proxénète.**

**Mais s'il n'y a que le menu fretin d'arrêté pour l'instant, des personnalités sont mises en cause.**

**Ainsi, apprend-t-on, à Lyon, la pègre avait pignon sur rue. Gens du milieu et gens de la bourgeoisie entretenaient d'amicales relations. Les clandés fleurissaient (deux cents au moins dans la région lyonnaise). Une vaste chaîne de maisons closes, avec des ramifications jusqu'à Marseille et Evreux, s'était constituée. Parallèlement, le rackett, la vente des voitures volées... allaient bon train. Il est vrai que les enquêtes sur les protégés, très rapides, n'aboutissaient guère.**

**Et parmi ce beau monde, le député UDR de Lyon, Edouard Charret, rapporteur du budget du ministère de l'Intérieur à l'Assemblée Nationale, lequel entretenait des relations suivies avec la tenancière d'une maison close, « Aux Ecuries du Roy », chez qui, depuis huit ans, il se rendait en « mission de charité ».**

**Un beau tas de pourriture ! Et il y a fort à parier qu'en grattant encore on trouverait d'autres affaires louches et d'autres protecteurs.**

**Il est vrai que la V[e] République — si elle n'a pas le monopole des scandales impliquant des hommes politiques — sait du moins les accumuler : « Garantie Foncière », la Villette... Sans omettre les affaires où hommes du régime, policiers et truands ont fait preuve de leur coopération : affaire Ben Barka, affaire Markovitcz...**

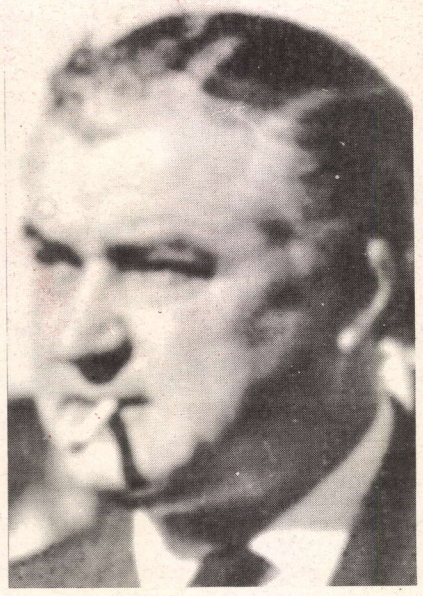

*Meyer, ancien officier de police.* *Commissaire Javilliey.* (Ph. U.P.I.)

*Deux des policiers impliqués dans l'affaire lyonnaise.*

**Il faut dire qu'entre le rackett officiel et le rackett clandestin il n'y a jamais que la différence de ceux qui ont le pouvoir et ceux qui ne l'ont pas. Et entre gens d'affaires on se comprend et on s'entraide. Les uns fournissent une couverture, les autres des hommes de main à l'occasion (les frères Sorba, par exemple, ont été agents électoraux de l'UDR). Tant et si bien qu'il est difficile de savoir où commence le gangster et où commence le notable.**

**La pourriture de ceux qui nous gouvernent n'a d'égale que leur hypocrisie.**

**N'est-ce pas ce même E. Charret, ami d'une maquerelle, partisan de la réouverture des maisons closes, qui, en juin 1971, posait une question écrite au ministre de l'Intérieur sur** « les boutiques dites Sex Shop » **et lui demandait les mesures qu'il entendait prendre** « pour lutter contre les atteintes portées de cette manière à l'intégrité morale de la jeunesse française ».

**Mais tous ces chantres du régime peuvent bien pontifier sur la moralité, ils font de moins en moins illusion. La décadence du régime et avec lui la pourriture de cette société, s'étalent au grand jour, et les phrases ronflantes sur la moralité ne peuvent masquer cette situation. Au contraire, elles ne peuvent que montrer la nécessité de balayer avec son hypocrisie toute cette société gangrenée.**

Isabelle DUBOIS.

# *Pas de trêve olympique*

A l'heure où nous écrivons, dix-sept pays africains menacent de se retirer des Jeux olympiques de Munich si la Rhodésie est autorisée à y participer. Des athlètes noirs américains et la Lybie se sont joints à ce projet de boycott. A l'origine de cette menace, il y a bien sûr la politique raciste du gouvernement rhodésien.

Le gouvernement de Ian Smith, porte-parole de la majorité blanche privilégiée, qui vit de la surexploitation de la majorité africaine (il y a en Rhodésie plus de cinq millions de noirs, contre 250.000 blancs) mène en effet une politique semblable par plus d'un point à celle de l'Afrique du Sud. Les noirs rhodésiens n'ont pratiquement aucun droit, si ce n'est celui de se tuer au travail pour le plus grand bien des colons blancs.

On comprend que, devant un tel régime, qui institue le racisme au rang d'un principe, les pays africains et les communautés noires des USA menacent de boycotter les prochains J.O.

M. Brundage, le très fameux président du Comité Olympique, a répondu par le mépris à cette menace. « **Si les pays africains boycottent les Jeux — a-t-il dit en substance — ils seront exclus du Comité Olympique pour l'avenir. Il n'est pas question de mêler la politique et le sport.** »

Cette déclaration n'a rien d'étonnant de la part du très réactionnaire et très riche Brundage, mais avec bien des nuances, elle est finalement reprise par tous les commentateurs sportifs, parce qu'ils pensent tous qu'il ne faut pas mélanger le sport et la politique. Parce que, n'est-ce pas, ce n'est pas de la politique que cette préparation « nationale » échevelée en vue de la victoire de tel ou tel athlète représentant leur pays aux J.O. Parce que ce n'est pas de la politique que de saluer au garde-à-vous l'hymne national de « son » pays. Parce que quand on est athlète noir et Américain, ce qu'on salue en vous, si vous gagnez, c'est l'Américain et l'athlète, même si on continue à mépriser le noir et l'homme. Parce que ce n'est pas de la politique si la Chine de Mao est depuis 1949 maintenue à l'écart des Jeux Olympiques ?

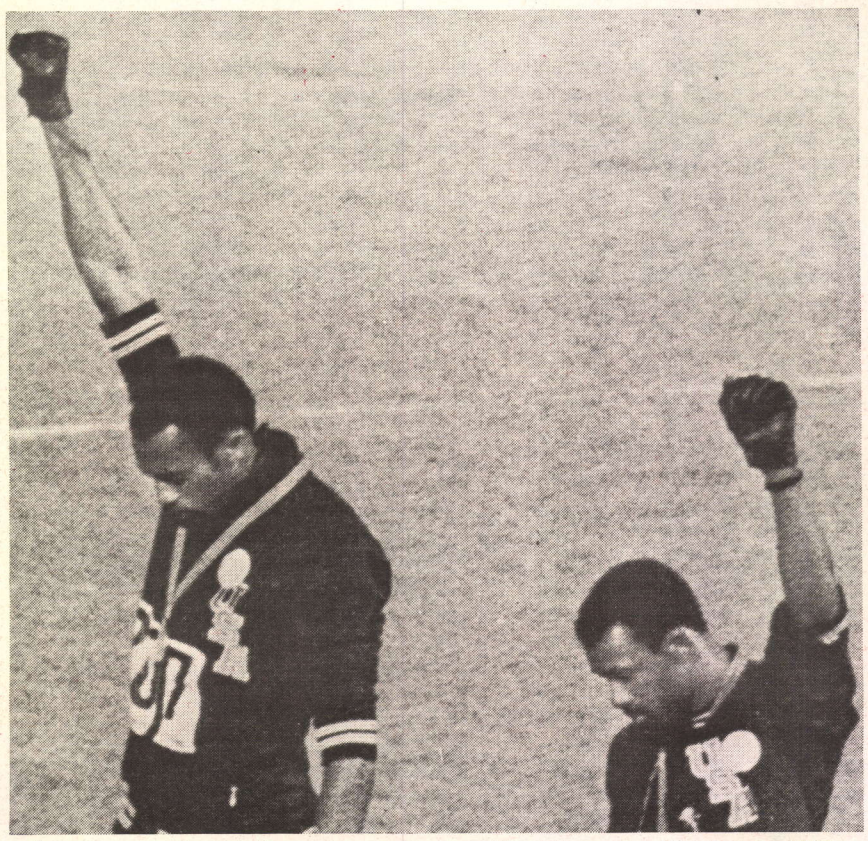

*Le pouvoir noir sur le podium aux Jeux Olympiques de Mexico en 1968.* (Ph. U.P.I.)

Que les J.O. soient au-delà de l'aspect sportif des manifestations qui s'y déroulent une belle et presque unanime démonstration de chauvinisme et d'orgueil national, une compétition de caractère nettement politique, c'est indubitable. Mais précisément à cause de cela, les pays africains (même si ce n'est de leur part que pure geste de façade) et les athlètes noirs américains ont raison d'utiliser la publicité faite autour de cette manifestation pour rappeler au monde entier qu'il existe des pays où la ségrégation raciale est érigée en loi, et que cela est incompatible avec les « grands principes » et les grands idéaux humains qui régissent, soi-disant, les Jeux Olympiques.

**Nicole CLANCIER.**